

Paris, le 26 octobre 2012

Gares nouvelles

RFF reçoit les candidatures pour la création d'une gare à Montpellier, dans le quartier Odysseum

Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage des gares nouvelles, a décidé, lors de la séance du 5 juillet dernier de son conseil d'administration, de lancer la consultation pour la réalisation de la gare de Montpellier-Odysseum. Dans ce cadre, il a reçu le 25 octobre, sept dossiers de candidature.

Le projet d'une nouvelle gare à Montpellier, dans le quartier Odysseum, est inscrit dans le projet global de construction du Contournement de Nîmes et Montpellier, soit 80 km de ligne nouvelle pour le fret et les voyageurs. Les mises en service sont prévues pour la même échéance, fin 2017.

Pour la réalisation du projet de ligne nouvelle et des deux gares nouvelles à Montpellier et Nîmes, des conventions de financement ont été signées simultanément le 25 avril 2012.

L'Etat et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France, Réseau Ferré de France, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, les agglomérations de Montpellier et de Nîmes sont signataires des conventions de financement spécifiques pour la réalisation des deux gares nouvelles sur la ligne.

RFF étudie les sept candidatures

Après une étude approfondie des candidatures, RFF sélectionnera les candidats admis au dialogue qui recevront le dossier de consultation initiale d'ici la fin de l'année. Les candidats retenus seront invités à présenter une première offre au printemps 2013.

Le dialogue compétitif approfondi se déroulera dans le courant de l'été 2013 pour aboutir aux offres finales à l'automne 2013 et au choix du lauréat fin 2013.

La signature du contrat de partenariat interviendra au 1^{er} semestre 2014.

Liste des candidats :

- Groupement Vinci (et ses filiales), représenté par Vinci Construction France (mandataire) et Dutch Infrastructure Fund, associé à Rudy Ricciotti, A+ Architecture, Ingerop ;
- Groupement constitué de ABDR Architetti IT(mandataire), Scape, Manens-Tifs, Appalti Costruzioni, Majowiecki di Majowiecki Massimo et Centostazioni ;

CONTACT PRESSE :

Valérie DURAND
Tél. : 04 99 52 21 84
Mél. : valerie.durand@rff.fr

- Groupement Bouygues (et ses filiales), représenté par GFC Construction (mandataire), SIPPP et FIDEPPP 2, associé au Cabinet Foster & Partners, Garcia Diaz, SETEC et ELIOR Concessions ;
- Groupement Demathieu & Bard (mandataire) et SNC Lavalin, associé à Jacques Ferrier Architecture, Cusy-Maraval Architectes ;
- Groupement ICADE Promotion constitué de ICADE (mandataire), Fondeville, Caisse des dépôts et Consignation, Edifice Capital et Cofely, associé à Marc Mimram, Emmanuel Nebout, EGIS et INEO ;
- Groupement Spie Batignolles (mandataire) et IDEX Energies, associé aux filiales de SPIE Batignoles, Bjarke Ingels – BIG architecte, Silvio d’Ascia architecte ;
- Eiffage, associé à Dominique Perrault Architecture, DGLa, APS, Systra et Inddigo.

La gare Montpellier-Odysseum : une ambition partagée par l’ensemble des acteurs

RFF a lancé, au cours de l’été, un appel à candidatures auprès d’opérateurs associant des architectes et bureaux d’études, des entreprises de construction, des mainteneurs et des financeurs.

A l’issue de cette procédure prévue fin 2013, à laquelle seront associées les collectivités territoriales, RFF signera avec l’opérateur retenu un contrat de partenariat pour la mise à disposition et le bon fonctionnement de l’ouvrage. L’exploitation sera quant à elle confiée à Gares & Connexions, la direction autonome de la SNCF, gestionnaire de gares.

RFF a piloté préalablement des ateliers thématiques pour que les besoins exprimés par les partenaires publics soient pris en compte dès la programmation fonctionnelle et technique du pôle d’échanges.

RFF, au cœur de cette consultation d’un montage innovant, associera les collectivités, dont le Conseil Régional et la Communauté d’Agglomération de Montpellier, aux différentes étapes d’instruction et de décision de l’opération de la gare.

La gare Montpellier Odysseum : une future plateforme multimodale de services

La Communauté d’Agglomération de Montpellier a, en parallèle, approfondi les études urbaines du nouveau quartier Odysseum et lancé une réflexion globale sur le développement de la ville vers la mer incluant un large déploiement des transports. La gare prendra place au cœur de ce projet de développement urbain global « De Montpellier à la mer » qui a été labellisé en 2010 «EcoCité».

Le pôle d’échanges s’inscrira au cœur de ce nouveau quartier et disposera :

- d’un programme d’intermodalité avec des parcs de stationnement, une desserte tramway et une gare routière pour autocars, des parcs deux-roues et deux-roues motorisées, des voies dédiées aux taxis ;
- d’un bâtiment des voyageurs qui regroupe les espaces de services aux voyageurs et les locaux d’exploitation de la gare.

La gare Montpellier Odysseum : inscrite dans un projet exigeant et responsable

L'organisation de l'espace intermodal d'Odysseum devra permettre son évolution dans le temps, en fonction de la demande des Autorités Organisatrices des Transports, des entreprises ferroviaires et des voyageurs.

La gare devra accueillir tous les transporteurs et toutes leurs marques et offrir des services de qualité dans un cadre architectural représentatif de sa modernité. Le cahier des charges fonctionnel et technique du contrat de partenariat fixera les exigences sur la qualité de service et le niveau de sécurité pour les personnes et les biens.

La gare sera conçue en cohérence avec les ambitions de la démarche « EcoCité ». Elle sera aménagée en totale accessibilité à toutes les personnes atteintes d'un handicap ou à mobilité réduite. Elle sera également respectueuse de son environnement, tant en phase de chantier qu'en phase d'exploitation.

A propos de RFF

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 500 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros en 2011, RFF pilote un plan de modernisation du réseau sans précédent de 13 milliards d'euros sur la période de 2008 - 2015. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, RFF met en œuvre la politique nationale de déploiement de lignes nouvelles.

Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr



Nouveau ! Abonnez-vous à notre compte Twitter : RFF_presse